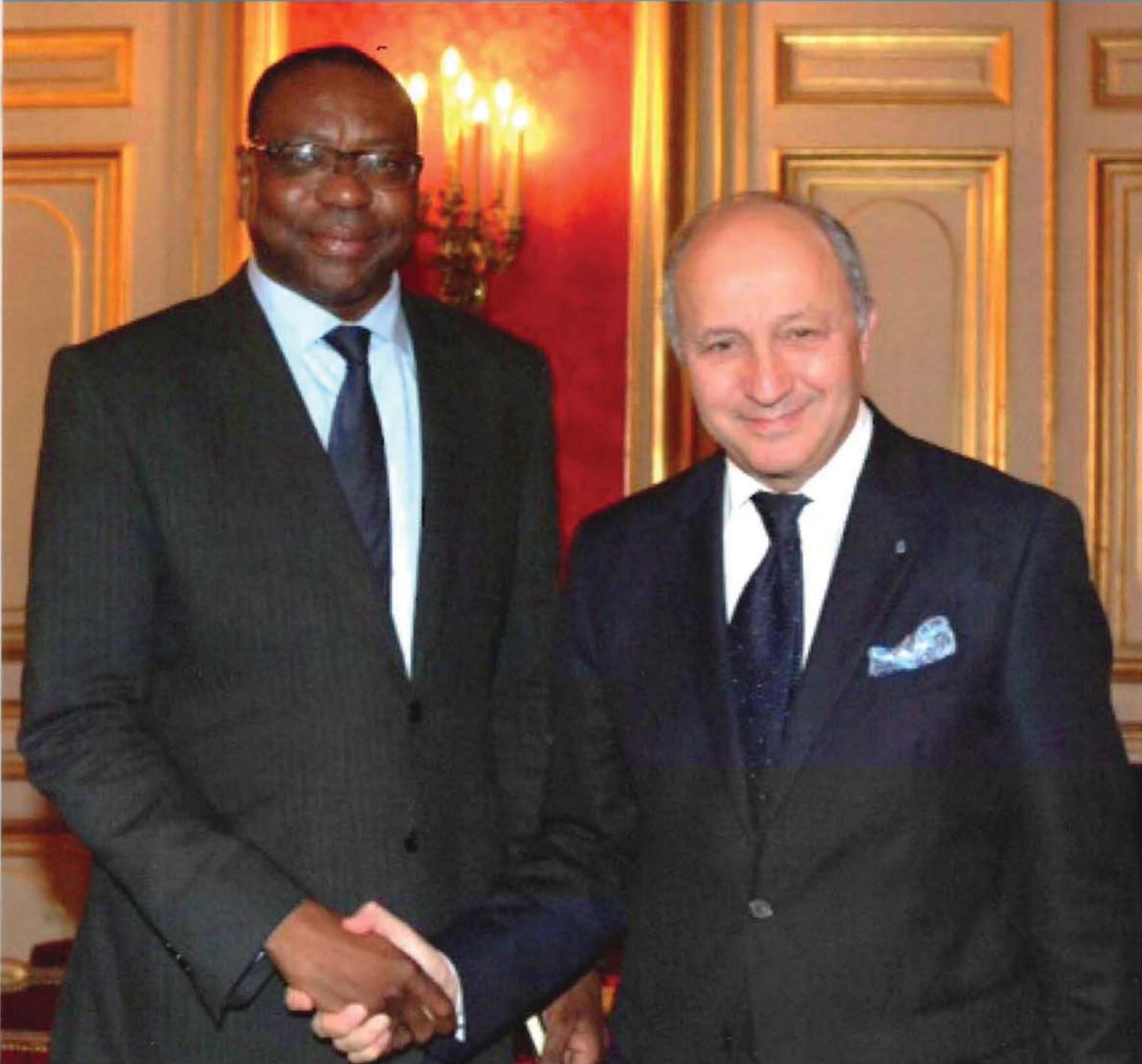




SEN-DIPLO MAG

LA LETTRE DU SÉNÉGAL

MAGAZINE D'INFORMATIONS DE L'AMBASSADE DU SÉNÉGAL EN FRANCE, MONACO ET ANDORRE
DÉCEMBRE 2012 - N°02



*S.E.M. Mankeur NDIAYE, Ministre des Affaires Étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur
et son homologue M. Laurent FABIUS, à Paris le 30 octobre 2012*



AMBASSADE DU SÉNÉGAL EN FRANCE



14, avenue Robert Schuman - 75007 Paris - Tél. : 01 47 05 39 45 - Fax : 01 45 56 04 30 - www.ambasseneparis.com



NOTE DE L'ÉDITEUR par M. Baye Moctar DIOP, Ministre Conseiller, Chargé d'Affaires

Cher(e)s lecteur(rice)s,

Avec ce deuxième numéro, **SEN-DIPLO MAG** termine l'année 2012 sur une série de notes de satisfaction.

Les relations d'amitié et de coopération entre la France et le Sénégal sont plus que jamais dans une dynamique positive, confortée par la visite mémorable que Son Excellence Monsieur François HOLLANDE, Président de la République Française a effectuée au Sénégal au mois d'octobre, suivie d'un flux quasi permanent de visites d'autorités de rang ministériel de part et d'autre des deux capitales.

Au même moment, le Sénégal s'est vu honoré par les pays membres de la Francophonie qui lui ont confié l'organisation du XV^{ème} Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement.

C'est dans ce contexte diplomatique favorable que le gouvernement sénégalais a été réaménagé le 29 octobre 2012, enregistrant l'entrée de Son Excellence Monsieur Mankeur NDIAYE, précédemment Ambassadeur, Haut Représentant du Sénégal en France, comme Ministre des Affaires Étrangères et des Sénégalais de l'Étranger. À Paris où sa nomination a été bien accueillie, il a rencontré avant son départ son Homologue Monsieur Laurent FABIUS ainsi que le Ministre de l'Intérieur Monsieur Manuel VALLS avec lesquels il s'est entretenu de divers sujets de coopération bilatérale et multilatérale.

À la tête du département des Affaires Étrangères, c'est à lui que revient désormais la charge de conduire la diplomatie sénégalaise, sous l'impulsion de Monsieur le Président de la République, Son Excellence Monsieur Macky SALL.

L'un de ses plus importants chantiers sera d'ailleurs la mise sur pied d'un dispositif adapté pour orienter le travail des représentations étrangères du Sénégal, dont la création a été décidée par le Chef de l'État Monsieur Macky SALL.

Il s'agit là, d'une mesure de plus destinée à renforcer la dimension économique de la diplomatie qui s'affirme de plus en plus par des initiatives hardies associant pleinement le secteur privé et les collectivités locales.

L'année 2013 s'ouvre ainsi sous d'heureux auspices, tant pour le partenariat franco-sénégalais que pour la diplomatie sénégalaise qui s'évertuera à tenir son rang sur la scène internationale et en particulier dans le monde francophone.

L'occasion me paraît donc belle d'adresser à tous nos lecteurs nos vœux de bonne et heureuse année 2013 et de vie harmonieuse dans un monde de paix, de prospérité et de bonheur.

SOMMAIRE

- 2 **NOTE DE L'ÉDITEUR**
Par M. Baye Moctar DIOP, Ministre Conseiller.
- AXE PARIS/DAKAR**
- 3 Visite de S.E.M. François HOLLANDE,
le 12 octobre 2012 à Dakar.
- 4 - 6 Discours de S.E.M. François HOLLANDE à l'Assemblée
Nationale du Sénégal.
- 7 Visite de travail en France de M Youssou NDOUR,
précédemment Ministre chargé de la Culture.
- 7 Soutien de la France au développement
des Entreprises Agroalimentaires du Sénégal.
- VIE DES INSTITUTIONS**
- 8 Composition du nouveau Gouvernement Sénégalais
- 9 Vers le développement du potentiel de l'industrie
touristique du Sénégal.
- 9 Francophonie : Le Sénégal accueille le 15^{ème} Sommet.
- ACTIVITÉS DE L'AMBASSADE**
- 11 Cérémonie de départ de S.E.M. Mankeur NDIAYE.
- 11 Flash Infos.

SEN-DIPLO MAG
La lettre du Sénégal

MAGAZINE D'INFORMATIONS
AMBASSADE DU SÉNÉGAL EN FRANCE
N°02 - Décembre 2012.

Coordination :
Mohamed GASSAMA
Bureau de Presse et d'informations

Ont collaboré à ce numéro :
M. Baye Moctar DIOP, Ministre Conseiller,
Sonar NGOM, Colonel Ndéné GUËYE,
Abdoulaye GUËYE, Malick DIOUF,
Mansour KANDJÍ et Mme Josephine GUËYE NDOYE

Crédit photos :
Iba Diallo / Présidence de la République du Sénégal
14, avenue Robert Schuman - 75007 Paris
Tél. : 01 47 05 39 45 - Fax : 01 45 56 04 30
Web : www.ambasseneparis.com

Conception & Impression :
COPY-TOP

AXE PARIS/DAKAR

Le Président de la République Française, S.E.M. François HOLLANDE a réservé au Sénégal sa première visite officielle en Afrique, le 12 octobre 2012.



Honneurs Militaires au Président de la République Française à son arrivée à Dakar.



Le Président Français chaleureusement accueilli par les populations avant de se rendre à la Maison des esclaves de Gorée.



**Monsieur le Président
de l'Assemblée nationale,
Mesdames et Messieurs
les Membres du Gouvernement,
Mesdames et Messieurs
les parlementaires, Mesdames
et Messieurs les Membres
du Corps diplomatique,
Mesdames et Messieurs,**

Je mesure l'honneur que vous me faites en m'invitant à m'exprimer au sein de votre Assemblée. J'y vois un double symbole, celui de la vitalité de votre démocratie et celui de la force du lien qui unit nos deux pays. J'effectue ici, à Dakar, mon premier déplacement en Afrique depuis l'élection qui m'a porté à la Présidence de la République française. Ce choix est celui de l'amitié. Il est aussi et surtout celui de l'avenir.

Notre amitié est fondée sur notre histoire. Une histoire belle, cruelle, rebelle. Une histoire qui nous lègue une langue en partage, mais aussi une culture politique en commun. Je pense en cet instant à Blaise Diagne, et à ses successeurs, qui ont activement participé aux travaux du Parlement français après la guerre. Je pense à Léopold Sédar Senghor qui fit partie du Comité chargé d'élaborer la Constitution de la V^{ème} République. L'histoire d'une fraternité, aussi. Celle de combats menés ensemble. La France se souvient qu'en 1914 et en 1940, elle a pu compter sur le concours de nombreux Sénégalais enrôlés de gré ou de force sous le drapeau tricolore et dont le courage a permis à la France d'être ce qu'elle est aujourd'hui. Par deux fois au cours du siècle dernier, le sang africain a été versé pour la liberté du monde. Nous ne l'oublierons jamais.

Cette histoire a aussi sa part d'ombre. Comme toute Nation, la France se grandit lorsqu'elle porte un regard lucide sur son passé.

Je serai cet après-midi sur l'Île de Gorée pour rendre hommage à la mémoire des victimes de l'esclavage et de la traite, en présence d'élus des Outre-mer français dont j'ai souhaité la présence à mes côtés. L'histoire de l'esclavage, nous devons la connaître, l'enseigner et en tirer toutes les leçons parce que l'exploitation des êtres humains continue de souiller l'idée même d'humanité. Il nous revient de poursuivre le combat contre ceux qui exploitent la misère et la détresse de jeunes filles, d'enfants, de réfugiés, de migrants. A la maison des esclaves, qui



fait face à l'Océan Atlantique, je ne m'inclinerai pas seulement devant l'histoire : je m'engagerai pour la défense de la dignité humaine.

La part d'ombre de notre histoire, c'est aussi la répression sanglante qui en 1944 au camp de Thiaroye provoqua la mort de 35 soldats africains qui s'étaient battus pour la France. J'ai décidé de donner au Sénégal toutes les archives dont la France dispose sur ce drame afin qu'il puisse les exposer au mémorial sur Thiaroye. Mais la meilleure raison de ma présence ici est que je veux vous parler de l'avenir et d'une valeur universelle, que nous défendons ensemble : la démocratie.

Le Sénégal est un exemple pour l'Afrique.

Les trois premiers présidents sénégalais ont su, dans leur diversité, transmettre tous le flambeau à leur successeur, permettant à votre pays de réussir des alternances sans déchirement. Votre Assemblée nationale, devant laquelle je m'exprime, est l'une des seules du continent à avoir exercé la totalité de ses droits, sans interruption, depuis l'indépendance. Et quand je vois le nombre de femmes, ici, du peuple sénégalais -un nombre qui a doublé par rapport aux dernières élections- cela m'inspire, au regard de la situation pourtant récemment améliorée en France, une nécessaire modestie... Voilà ce que nous portons ensemble. Le respect des droits de l'homme, l'égalité devant la loi, la garantie de l'alternance, les droits des minorités, la liberté religieuse : autant de valeurs universelles ancrées chez vous et qui doivent s'épanouir dans toute l'Afrique.

Je ne suis pas venu en Afrique pour imposer un exemple, ni pour délivrer des leçons de morale.

Je considère les Africains comme des partenaires et des amis. L'amitié crée des devoirs : le premier d'entre eux est la sincérité. Nous devons nous parler librement. Nous devons tout nous dire, sans ingérence, mais avec exigence.

La démocratie vaut pour elle-même. Mais elle vaut aussi pour ce qu'elle permet. Il n'y a pas de vrai développement économique ni de vrai progrès social sans pluralisme.

J'ai une conviction profonde : si l'Afrique, berceau de l'humanité, parvient à faire vivre pleinement la démocratie, partout et pour tous, si elle réussit à surmonter les démons de la division, alors elle sera le continent où se jouera l'avenir de la planète.

L'Afrique est portée par une dynamique démographique sans précédent : la population au sud du Sahara doublera en l'espace de quarante ans -pour atteindre près de 2 milliards de femmes et d'hommes en 2050. Le nombre d'habitants aura été multiplié par dix en un siècle : c'est un changement sans équivalent dans l'histoire humaine. L'Afrique est la jeunesse du monde. Elle est aussi une terre d'avenir pour l'économie mondiale. Sa croissance, ces dix dernières années, a été supérieure à celle de beaucoup d'autres régions émergentes. Les besoins d'infrastructure sont énormes. La qualité de son agriculture, ses ressources naturelles, ses richesses minières, recèlent des possibilités immenses et encore largement inexploitées. Ses paysans, ses artisans, ses étudiants, ses entrepreneurs, ses savants constituent une ressource humaine exceptionnelle. Les grands pays émergents se tournent vers vous et investissent massivement.

Vous n'avez pas à avoir peur de cet intérêt nouveau, à la condition expresse que vous sachiez, grâce à vos institutions et vos pratiques, guider et orienter cet afflux d'hommes et de capitaux, et écarter les prédateurs.

Votre défi c'est de renforcer la place de votre continent dans la mondialisation.

De lui donner une finalité plus humaine, d'y prendre la place qui doit être la vôtre, d'assumer une nouvelle responsabilité. Aucun enjeu planétaire ne pourra être traité sans l'Afrique. Toutes les réponses essentielles passent déjà par votre continent : l'économie, les matières premières, l'environnement, l'énergie, la gouvernance mondiale. Dans toutes les négociations internationales sur ces sujets, la France -et au-delà l'Union Européenne, et l'Afrique partagent la même vision de l'avenir. Dans ces négociations vous êtes notre premier partenaire. Nous sommes votre premier allié. Et notre devoir, c'est de vous accompagner dans les domaines d'avenir : l'agroalimentaire, les télécommunications, les services financiers... C'est vers cette Afrique de demain que

je regarde en venant ici au Sénégal. Le changement viendra d'abord et avant tout des peuples. Les Africains ont pris leur destin en main et ce mouvement ne s'arrêtera pas.

Chaque pays connaît sa propre dynamique et parfois ses rechutes. Chaque pays adapte ses institutions à son histoire ou à ses réalités. Chaque pays est chahuté par des mouvements qui contestent les frontières issues de la colonisation. Mais j'ai confiance, l'Afrique est en marche et les principes sur lesquels elle peut fonder son développement sont ceux que vous portez. La transparence, vous avez raison de l'exiger de toutes les entreprises qui viennent investir chez vous ou occuper des positions notamment dans le secteur minier et forestier. La bonne gouvernance, car c'est une condition de la stabilité, de la sécurité et de la probité. C'est pourquoi **je salue l'initiative du Président SALL de lancer une opération de récupération des biens mal acquis. La lutte contre la corruption, les abus financiers et contre l'impunité est l'affaire de tous. Nous devons être intraitables face à ceux qui pourraient se croire autorisés à voler les deniers de leur propre pays ou face à ceux qui viennent chercher des contrats en ne négligeant aucun moyen de pression ou d'influence.**

L'égalité : car si l'Afrique se développe, le nombre de pauvres ne cesse de progresser. Près de la moitié des pays du continent sont en passe d'atteindre les Objectifs du Millénaire. Mais trop nombreux sont ceux qui restent au bord du chemin. La question des inégalités, est, pour vous comme pour nous, au cœur du message que nos peuples attendent de nous. Et notamment les femmes, qui en Afrique constituent une formidable force de changement et de transformation. Elles sont de plus en plus nombreuses à s'impliquer dans la vie économique et sociale. Elles jouent un rôle majeur auprès de la jeunesse africaine qui représente les deux tiers de la population du continent.

Mais j'ignore pas les menaces auxquelles vous faites face et les périls que vous affrontez : les crises alimentaires, les changements climatiques, les trafics de toutes sortes, les conflits, les fondamentalistes. Car nous sommes confrontés au même combat, celui de la dérive identitaire, celui du terrorisme.

Je pense particulièrement au Mali victime de groupes extrémistes qui font régner la terreur dans le Nord. C'est votre sécurité qui est en jeu, c'est aussi

la nôtre, celle de l'Europe qui connaît la valeur inestimable de la paix pour laquelle elle a obtenu aujourd'hui l'illustre récompense du Prix Nobel.

Le futur de l'Afrique se bâtera par le renforcement de la capacité des Africains à gérer eux-mêmes les crises africaines.

Les organisations telles que la CEDEAO et l'Union africaine se sont imposées dans le traitement des situations de crise en Afrique. C'est encourageant. L'engagement des armées africaines dans le maintien de la paix, au sein des Casques Bleus en est la preuve, je pense au courage des Burundais, Djiboutiens, Ethiopiens, Kényans et Ougandais qui payent un lourd tribut pour libérer la Somalie.



Je salue aussi ici les soldats sénégalais engagés dans des opérations de maintien de la paix difficiles, en Côte d'Ivoire, en Guinée-Bissau, en RDC ou au Soudan.

Aujourd'hui, c'est la crise que connaît le Nord du Mali, occupé et violenté qui doit nous fédérer. On en connaît les causes, elles sont multiples. Les pratiques mafieuses de groupes terroristes, les erreurs qui ont marqué la fin de l'intervention en Libye, et notamment le manque de contrôle des armes. Le trafic de drogue qui a corrompu l'économie malienne, mais qui menace aussi, chacun en est conscient, toute l'Afrique d'Ouest en Est. L'insuffisance du développement économique et social du Sahel, qui a nourri le désespoir. L'absence de mise en œuvre effective des accords passés qui auraient dû conduire à une coexistence harmonieuse de toutes les communautés maliennes.

Mais au-delà de l'analyse de ces causes, nous devons prendre nos responsabilités.

Les horreurs actuelles ne peuvent plus se poursuivre. Comment accepter ces mausolées profanés, ces mains coupées, ces femmes violées ? Comment tolérer que des enfants soient enrôlés de force dans des milices, que des terroristes viennent dans cette région pour y semer la terreur ? La France aussi, à travers ses ressortissants dans la région, a été attaquée.

Le Mali a fait appel à la communauté internationale et demande un soutien. Nous devons le lui apporter, avec la CEDEAO, avec l'Union africaine, avec l'Union européenne, avec les Nations Unies, car la responsabilité première reviendra aux Africains. La France apportera un appui logistique.

Mais à sa place. C'est dans cet esprit que je conçois la résolution de la crise malienne.

Chers amis,

Je veux ici dire ma volonté de renouveler la relation entre la France et l'Afrique. Le temps de la Françafrique est révolu. Il y a la France et il y a l'Afrique. Il y a le partenariat entre la France et l'Afrique, avec des relations fondées sur le respect, la clarté et la solidarité. La clarté, c'est la simplicité dans nos rapports d'Etat à Etat.

Les émissaires, les intermédiaires et les officines trouvent désormais porte close à la Présidence de la République française comme dans les Ministères.

La clarté, c'est dans la constitution du Gouvernement d'avoir remplacé le Ministère de la Coopération par celui du Développement auprès du Quai d'Orsay, indiquant ma conviction que nous devons affronter ensemble les grands défis de l'humanité, changements climatiques, pandémies et autres crises.

Le respect, c'est la franchise. Elle doit être réciproque. Je ne céderai pas à la tentation de la complaisance, et je n'en attends pas non plus en retour. Nous devons tout nous dire.

Cette sincérité vaut en particulier pour le respect des valeurs fondamentales : la liberté des médias, l'indépendance de la justice, la protection des minorités. Car, sans État de droit il ne peut y avoir de fonctionnement normal de l'État, ni d'investissement durable des entreprises, ni de société en paix. Nous devons enfin être particulièrement engagés dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Le respect, c'est une définition parfaitement claire de la présence militaire française en Afrique. Celle-ci ne pourra se poursuivre que dans un cadre légal et dans la transparence. Ainsi, l'accord de défense entre la France et le Sénégal a récemment été revu. Il sera rapidement ratifié dans nos deux pays. Il en sera de même partout, et ces accords ne contiendront plus de clauses secrètes. J'irai au bout de cette démarche. Je tire les enseignements des crises que nous avons à affronter : un dispositif ne doit pas être figé, il doit s'adapter, et privilégier la réactivité plutôt qu'une présence statique. C'est dans cet esprit que sera définie la nouvelle politique de défense de la France.

La solidarité, c'est le développement.

L'Afrique sub-saharienne est la première priorité de la politique de la France, puisqu'elle concentre plus de la moitié de notre effort budgétaire. Mon pays est particulièrement actif pour défendre les intérêts de l'Afrique dans les institutions multilatérales. Mais le partenariat franco-africain ne se réduit pas à l'action des États.

Il associe et associera aussi des entreprises de nombreuses collectivités territoriales françaises, des ONG, des associations de migrants, et tout le tissu vivant de nos sociétés civiles.

La solidarité, c'est l'introduction des financements innovants pour trouver de nouvelles ressources. Au niveau européen, une taxe sur les transactions financières sera bientôt en place avec onze pays. Pour la France, 10 pour cent au moins de son produit ira au développement et à la lutte contre les pandémies qui meurtrissent votre continent : le paludisme, la tuberculose, le Sida. La part de l'aide française allant aux ONG sera par ailleurs doublée. La solidarité, c'est le co-développement qui ne peut être réduit à la seule question migratoire. J'entends mettre fin à ce paradoxe absurde, qui fait que la France dans un passé récent, ait trop souvent fermé la porte à ceux-là même qui vou-



laient y créer des emplois, y développer les échanges, participer à l'effort de recherche ou de création artistique ! **Je souhaite que les procédures administratives soient simplifiées pour les étudiants, dès lors qu'ils sont motivés, talentueux, capables de subvenir à leurs besoins, mais aussi pour les artistes et les créateurs.** Votre Ministre de la Culture, Youssou N'DOUR m'a alerté. J'ai entendu son appel. La solidarité, c'est, enfin, la consolidation de la zone franc. Que l'on me comprenne bien, les monnaies communes à l'Afrique de l'Ouest et à l'Afrique centrale constituent un véritable atout, notamment en matière d'intégration régionale, et la stabilité monétaire est un avantage économique précieux.

Mais, je suis convaincu que les pays de la zone franc doivent pouvoir assurer de manière active la gestion de leurs monnaies et mobiliser davantage leurs réserves pour la croissance et l'emploi.

Pour amplifier encore la croissance africaine, je veux aussi établir entre l'Europe et l'Afrique des relations commerciales plus équitables. Je considère que la position des pays africains dans la négociation des Accords de Partenariat Économique n'a pas été assez prise en compte. Cette discussion s'est enlisée. Je suis favorable à ce que nous la relançons sur de nouvelles bases, avec des conditions de calendrier et de contenu plus favorables pour les pays africains.

Nous voulons permettre aux États africains de négocier de meilleurs contrats avec les multinationales étrangères, par exemple dans le secteur minier. C'est pourquoi la France mettra en place, avec la Banque mondiale, une facilité financière pour renforcer l'assistance juridique aux pays africains dans la négociation de leurs contrats. **Il s'agit de permettre aux pays africains de percevoir un juste prix pour leurs ressources.**

Nous soutiendrons donc un renforcement de la réglementation européenne en faveur de la transparence des comptes

des entreprises extractives. Une transparence réelle, avec des comptes publiés pays par pays, et projet par projet. Ici au Sénégal, ces principes se traduisent par la volonté de la France d'être toujours à vos côtés.

C'est la raison pour laquelle la France a accordé en juillet dernier à votre pays une aide budgétaire exceptionnelle de 130 millions d'euros pour répondre aux urgences.

Je sais aussi l'importance que vous accordez à la jeunesse. Je partage pleinement cette priorité. Avec le Président SALL, nous visiterons, cet après-midi, l'un des 3 centres de formation professionnelle que l'Agence Française de Développement a récemment financé à Dakar. La France soutiendra aussi la construction et la rénovation de collèges publics dans l'académie de Dakar. C'est par l'éducation, de l'école primaire à la formation professionnelle, que les jeunes africains pourront, à leur tour, imaginer et construire l'Afrique de demain. Ce faisant, nous construisons aussi la francophonie de demain. Communauté de langue, d'initiatives et de valeurs promises à un grand avenir. Cet investissement humain devra être complété d'un investissement dans les infrastructures, dont l'état actuel constitue un frein au développement durable du continent africain. Votre croissance est d'abord celle de vos villes. Mais je suis conscient que votre pays a l'ambition, comme beaucoup d'autres, d'assurer un développement inclusif, qui ne laisse pas de côté ses campagnes. Il existe dans le domaine agricole de grandes marges de productivité.

Partout en Afrique, et évidemment ici aussi au Sénégal, nous serons avec vous pour réduire la dépendance aux importations de produits alimentaires, afin que les Africains puissent nourrir les Africains.

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Je remercie le Sénégal pour la chaleur de son accueil. Il me touche et m'encourage à penser que nous avons encore tant à faire ensemble. Pour nos pays et pour l'Afrique.

Une grande histoire commune nous lie. Il nous revient maintenant d'écrire un nouveau récit, celui de notre avenir. C'est « épaulement contre épaulement », pour reprendre les mots donnés par SENGHOR à votre hymne national que la France et l'Afrique avanceront ensemble.

Vive le Sénégal.

Vive la France.

Vive l'amitié entre le Sénégal et la France.

François HOLLANDE
Président de la République française

Rencontres de haut niveau de Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur à Paris le 30 octobre 2012.



S.E.M. Mankeur NDIAYE, Ministre des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur reçu par son homologue français S.E.M. Laurent FABIUS et M. Manuel VALLS Ministre de l'Intérieur.

Visite de travail en France de Monsieur Youssou NDOUR, précédemment Ministre chargé de la Culture

M. Youssou NDOUR, précédemment chargé de la Culture, a effectué du 5 au 6 octobre 2012, une visite de travail en France.

Au cours de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de la redynamisation de la Coopération Culturelle entre la France et le Sénégal, Monsieur Youssou NDOUR a rencontré diverses personnalités. Il a d'abord été reçu à déjeuner par son homologue, Madame Aurélie FILIPPETTI. Plusieurs points ont été discutés lors de ce déjeuner de travail, notamment :

- La Formation des cadres aux métiers de la Culture,
- Le Projet Dakar-Paris initié par la Mairie de Paris,

- Le Livre et la Lecture avec la création de Maisons du Livre et de la Lecture dans les 14 régions du Sénégal,
- Sono sans Frontières,
- L'édification d'un Palais des Sports,
- Les difficultés liées à la libre circulation des artistes et des œuvres.



Monsieur Youssou NDOUR a eu aussi un entretien de travail avec Madame Yamina BENGUIGUI, Ministre déléguée chargée de la Francophonie, le 06 octobre 2012

au Quai d'Orsay. Le Ministre Youssou NDOUR a également rencontré Monsieur Eric GARANDEAU, Président du Centre National du Cinéma et de l'Image Animée (CNC) avec qui il a évoqué diverses questions relatives, notamment, à la formation, la création et aux lieux de diffusion. Par ailleurs, il a pris part à l'émission « La Grande Table », diffusée sur « France Culture » et présentée par Caroline BROUÉ. Cette émission était axée sur le thème : La musique, les enjeux et les difficultés. M. NDOUR a saisi l'occasion pour évoquer son projet de création d'une Radio Culturelle au Sénégal.

Monsieur le Ministre a mis à profit son séjour pour rendre une visite de courtoisie au Secrétaire Général de la Francophonie, Monsieur Abdou DIOUF. Les échanges avec l'ancien Président de la République du Sénégal ont porté, pour l'essentiel, sur la création des Maisons du Livre et de la Lecture.

Visite de travail à Dakar de Monsieur Guillaume GAROT, Ministre français délégué auprès du Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, chargé de l'agroalimentaire.

Monsieur Guillaume GAROT a signé, le 21 décembre 2012 à Dakar, avec le Ministre Sénégalais du Commerce, de l'Industrie et du Secteur informel, Monsieur El Hadj Malick GACKOU, un par-



tenariat pour simplifier et améliorer les échanges entre la France et le Sénégal autour des industries agroalimentaires. Ce partenariat vise à renforcer la coopération en matière de formation, d'accom-

pagnement des entreprises mais aussi à simplifier l'accès aux marchés. En outre, les deux pays s'engagent à rendre plus fluides leurs échanges et à œuvrer pour le respect des normes des organisations régionales. La convention, signée entre le Sénégal et la France, constitue une nouvelle étape dans le raffermissement des relations commerciales et devrait permettre d'ouvrir de nouveaux chantiers dans l'axe Paris-Dakar.

La France, prête à accompagner le développement des Entreprises Agroalimentaires et à soutenir la Nouvelle Politique agricole du Sénégal.

VIE DES INSTITUTIONS



Composition du Gouvernement formé le 29 octobre 2012 et dirigé par le Premier Ministre, Monsieur Abdoul MBAYE

- Monsieur Augustin TINE,
Ministre des Forces armées
- Madame Aminata TOURÉ,
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice
- Madame Eva Marie COLL SECK
Ministre de la Santé et de l'Action
sociale
- Monsieur Pathé SECK,
Ministre de l'Intérieur
- Monsieur Mankeur NDIAYE,
Ministre des Affaires étrangères
et des Sénégalais de l'Extérieur
- Monsieur Amadou KANE,
Ministre de l'Economie et des Finances
- Monsieur Thierno Alassane SALL,
Ministre des Infrastructures et des
Transports
- Monsieur Youssou NDOUR,
Ministre du Tourisme et des Loisirs
- Madame Mariama SARR,
Ministre de la Femme, de l'Enfance
et de l'Entrepreneuriat féminin
- Monsieur Abdoul Aziz MBAYE,
Ministre de la Culture
- Monsieur Cheikh Bamba DIÈYE,
Ministre de la Communication,
des Télécommunications
et de l'Économie numérique
- Monsieur Serigne MBAYE THIAM,
Ministre de l'Éducation nationale
- Monsieur Abdoulaye BALDÉ,
Ministre de l'Agriculture
et de l'Équipement rural
- Madame Arame NDOYE,
Ministre de l'Aménagement du territoire
et des Collectivités locales
- Monsieur El Malick GACKOU,
Ministre du Commerce,
de l'Industrie et du Secteur informel
- Madame Aminata MBENGUE NDIAYE,
Ministre de l'Élevage
- Monsieur Pape DIOUF,
Ministre de la Pêche et des Affaires
maritimes
- Monsieur Aly Ngouille NDIAYE,
Ministre de l'Énergie et des Mines
- Monsieur Benoît SAMBOU,
Ministre de la Jeunesse, de l'Emploi
et de la Promotion des valeurs civiques
- Monsieur Abdou Latif COULIBALY,
Ministre de la Bonne gouvernance
et Porte-parole du Gouvernement
- Monsieur Mbagnick NDIAYE,
Ministre des Sports
- Madame Khoudia MBAYE,
Ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat
- Monsieur Mary Teuw NIANE,
Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche
- Monsieur Aïdar EL ALY,
Ministre de l'Écologie
et du Développement durable
- Monsieur Mansour SY,
Ministre de la Fonction publique,
du Travail et des Relations
avec les institutions
- Monsieur Oumar GUËYE,
Ministre de l'Hydraulique
et de l'Assainissement
- Monsieur Mamadou TALLA,
Ministre de la Formation
professionnelle, de l'Apprentissage
et l'Artisanat
- Monsieur Khadim DIOP,
Ministre de la Restructuration
et de l'Aménagement
des zones d'inondations
- Monsieur Abdoulaye Daouda DIALLO,
Ministre délégué auprès du Ministre
de l'Économie et des Finances,
chargé du Budget
- Madame Seynabou Gaye TOURÉ,
Ministre déléguée auprès du Ministre
des Affaires Étrangères et
des Sénégalais de l'Extérieur,
chargée des Sénégalais de l'Extérieur

VIE DES INSTITUTIONS

Monsieur le Président de la République demande la mise en place d'un nouveau dispositif adapté au sein des Ambassades et Consulats du Sénégal.



Monsieur le Président de la République, Son Excellence Macky SALL et M. le Premier Ministre, Abdoul MBAYE.

Présidant la réunion du Conseil des Ministres, du 02 novembre 2012, Son Excellence Monsieur Macky SALL a instruit Monsieur le Premier Ministre, Abdoul MBAYE, en relation avec le Ministre des Affaires Étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, S.E.M. Mankeur NDIAYE de mettre sur pied un dispositif adapté pour orienter le travail des Représentations étrangères du Sénégal. Ce nouveau dispositif devra inclure entre autres, plusieurs composantes :

- La diffusion auprès des Ambassades des opportunités économiques au Sénégal
- La proposition d'un plan de travail annuel par chaque ambassade et consulat
- Et la mise en place au sein du Ministère des Affaires Étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur d'un mécanisme de coordination des actions économiques.

Contribution du Réseau Diplomatique Sénégalais dans le développement du potentiel de l'industrie touristique du Sénégal.

Son Excellence Monsieur Mankeur NDIAYE et Monsieur Youssou NDOUR ont co-présidé, le 23 novembre 2012, une réunion de travail destinée à définir une stratégie concertée en vue de contribuer, de manière efficiente, au développement du potentiel de l'industrie culturelle du Sénégal.

Cette rencontre, qui fait suite aux instructions de Monsieur le Président de la République, a permis de mettre en exergue plusieurs points dans la perspective de relancer le secteur du Tourisme, deuxième source de devises du pays après la Pêche.

Les deux Ministres ont ainsi convenu des mesures suivantes :

- La mise en place d'un mécanisme permanent de concertation, de coordination, d'impulsion et de suivi-évaluation des activités conjointes à mener, principalement, en direction de l'extérieur
- La définition d'une feuille de route sur la Stratégie nationale du développement économique et social 2013-2017
- La désignation de points focaux dans chacun des deux ministères et la création d'une Task Force conjointe, focalisée sur la recherche de financements et les actions de promotion
- La mise à contribution du réseau diplomatique du Sénégal
- L'étude avec les différents ministères concernés (Finances, Intérieur) et l'Assemblée nationale pour moderniser, rationaliser et simplifier les procédures de délivrance des visas aux touristes
- Et enfin, la tenue de concertations entre les experts des deux départements ministériels pour poursuivre les échanges et renforcer leur coopération.



Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur et son collègue du Tourisme et des Loisirs lancent une initiative concertée.

Le Gouvernement du Sénégal a adopté, lors du Conseil des Ministres du 16 novembre 2012, un Projet de loi de révision globale du Code général des impôts. Ainsi à compter du 1^{er} janvier 2013, la Loi va intégrer l'application du principe de réciprocité en matière de délivrance de visa à tous les pays qui soumettent les sénégalais à cette formalité.

Sommet de la Francophonie : décisions de Kinshasa et perspectives de Dakar



M Sonar NGOM, 1^{er} Conseiller

Les 13 et 14 octobre 2012 s'est tenu à Kinshasa, en République Démocratique du Congo, le XIV^{ème} Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement des pays ayant le Français en partage.

Kinshasa a vécu, à cette occasion, au rythme de la Francophonie à l'image des différentes activités qui y ont été organisées pendant la semaine du Sommet, notamment le village francophone où étaient exposées les nombreuses et diverses richesses culturelles de la Communauté. Le Sommet était précédé par la réunion du Conseil permanent de la Francophonie et celle des ministres qui a préparé les travaux des Chefs d'État et de Gouvernement.

Dakar accueille le prochain Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement des Pays ayant le Français en partage

Attaché à la Francophonie et à ses valeurs, le Sénégal, membre fondateur de l'Organisation, a encore une fois démontré son engagement résolu au service de cet espace commun en participant de manière dynamique et constructive à l'ensemble du processus préparatoire du Sommet, notamment à l'élaboration des documents qui seront adoptés et en proposant son offre d'accueillir le Sommet de 2014.

La promotion de la candidature sénégalaise, décidée par M. le Président de la République et portée par l'axe Paris/Dakar, s'est faite par la mobilisation de tous les acteurs compétents de l'État dont l'Ambassade qui a contribué à son aboutissement heureux, sous la conduite

remarquable de S.E.M. Mankeur NDIAYE, Ambassadeur du Sénégal en France pendant cette période. La présence sénégalaise à Kinshasa a été particulièrement marquée par la participation au Sommet de Son Excellence Monsieur Macky SALL qui a eu le privilège d'être désigné parmi les six personnalités qui se sont exprimées à la cérémonie d'ouverture.

Ce choix constitue une marque de reconnaissance de l'engagement du Sénégal en faveur de la Francophonie et de ses valeurs. Il s'explique également par la vitalité du modèle démocratique du Pays, basé sur la solidité de ses Institutions, de son attachement à la promotion de la paix et au respect des droits de l'Homme ainsi que des principes du droit international.

Au terme de deux jours de débats sur les défis majeurs de l'espace francophone, les Chefs d'État et de Gouvernement ont adopté des mesures visant à renforcer les initiatives en faveur de la paix, de la gouvernance démocratique et des droits de l'Homme, de la langue française, de la diversité culturelle et de la lutte contre les changements climatiques.

Un accent particulier a été mis sur les situations de crise dans des pays comme, Madagascar, la Guinée-Bissau, le Mali et la République Démocratique du Congo qui ont fait l'objet de résolutions spécifiques.

Signe d'une attraction croissante, l'OIF a admis au Sommet de Kinshasa deux nouveaux membres observateurs à savoir le Qatar et l'Uruguay qui portent désormais le nombre des États et Gouvernements membres à soixante-dix-sept (77).

Kinshasa aura été, aussi, le lieu où le Sénégal a été désigné à l'unanimité hôte du XV^{ème} Sommet de la Francophonie prévu en 2014. Le Sénégal sera ainsi le pre-

mier pays africain à accueillir deux fois le Sommet de la Francophonie, après l'édition de 1989.

Dans l'objectif de consolider la valeur ajoutée de la Francophonie institutionnelle dans ses dimensions linguistique, culturelle, politique et économique, **le Sommet de Dakar pourrait être marqué, entre autres, par la définition d'un nouveau cadre stratégique sur les orientations de l'Organisation, l'adoption d'une stratégie économique pour l'espace francophone ainsi que d'une déclaration politique répondant aux défis communs.** Ce Sommet qui coïncidera aussi avec la fin du dernier mandat du Secrétaire Général, le Président Abdou DIOUF, pourrait donner l'occasion de lui rendre un hommage mérité pour son leadership et son action qui ont contribué à intensifier de manière remarquable les activités de l'Organisation et à faire d'elle un acteur important des relations internationales.

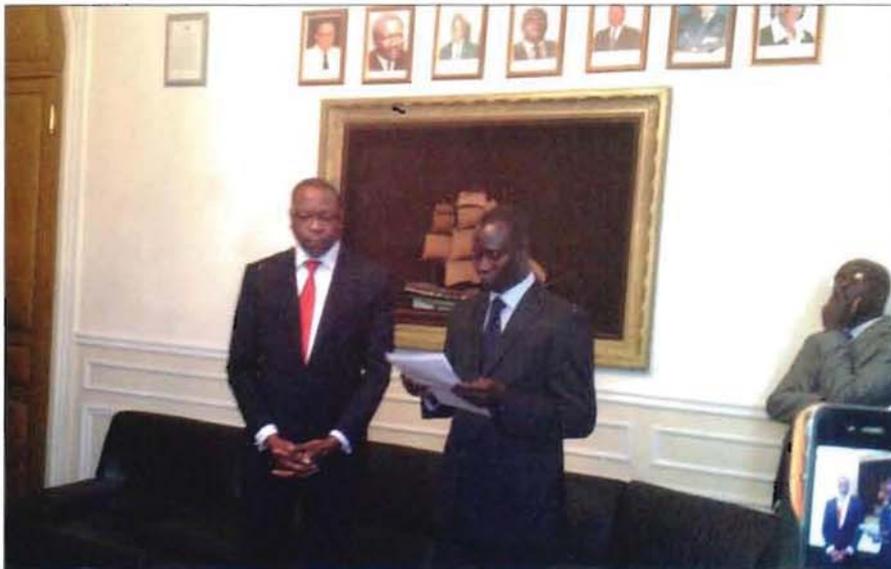
Les enjeux et les défis du Sommet de 2014 sont multiples et complexes au point que l'on peut annoncer que la charge sera lourde. Toutefois, il est aussi autorisé de dire que le Sénégal a tous les atouts pour réussir cet important événement eu égard à sa longue tradition et à son savoir-faire reconnu en matière d'organisation de rencontres internationales de haut niveau. Le pays dispose également d'infrastructures de qualité et de la logistique nécessaire à la bonne tenue de ce prochain Sommet de la Francophonie. À cela s'ajoute la stabilité du pays et la tradition d'hospitalité de la population sénégalaise.

Voilà autant de critères, parmi tant d'autres, qui ont guidé le choix des pays membres sur le Sénégal qui s'emploiera à réunir toutes les conditions nécessaires à la réussite du Sommet de 2014.



ACTIVITÉS DE L'AMBASSADE

Cérémonie de départ de S.E.M. Mankeur NDIAYE, nommé Ministre des Affaires Étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur



M. Baye Moctar DIOP, Ministre Conseiller, Chargé d'Affaires a.i. rend hommage à son S.E.M. Mankeur NDIAYE au nom du personnel de l'Ambassade du Sénégal en France.

Au cours d'une cérémonie empreinte de solennité, tout le personnel de l'Ambassade du Sénégal à Paris s'est retrouvé, le 31 octobre 2012, dans le salon de la Chancellerie pour dire au revoir à leur désormais ex-Ambassadeur, Son Excellence Monsieur Mankeur NDIAYE, promu

Ministre des Affaires Étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur.

Le Ministre Conseiller, M. Baye Moctar DIOP a saisi cette occasion pour magnifier le travail abattu par Son Excellence Mankeur Ndiaye en si peu de temps (cinq mois). Il a exprimé toute la tristesse qui

habite le personnel de devoir se séparer de leur Ambassadeur. Il s'est, en outre, réjoui de cette promotion qui constitue une marque de confiance de Monsieur le Président de la République, Son Excellence Macky SALL.

Enfin, le Ministre Conseiller a formulé des prières à l'endroit du nouveau Chef de la Diplomatie sénégalaise et lui a souhaité plein succès dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

Dans sa réponse, Son Excellence Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a réaffirmé toute sa loyauté au Chef de l'État, Son Excellence Monsieur Macky SALL, qui lui a renouvelé sa confiance en le plaçant à la tête de la Diplomatie sénégalaise. S.E.M. Mankeur NDIAYE a également adressé ses vifs remerciements à l'ensemble du personnel de l'Ambassade. Pour leur part, les représentants des Sénégalais de l'Extérieur établis en France ont tenu à saluer le choix porté sur la personne de Son Excellence Mankeur NDIAYE, qu'ils considèrent comme un diplomate chevronné. Ils ont saisi l'occasion pour exprimer leur espoir de voir le nouveau Ministre prendre en charge les préoccupations de toute la communauté sénégalaise vivant à l'étranger.

Rencontres des Gouvernements locaux d'Afrique à Dakar (Africités)

Le Président de la République du Sénégal, S.E.M. Macky SALL a présidé, le 4 décembre 2012 à Dakar, en présence de milliers de personnalités parmi lesquelles plusieurs anciens Chefs d'État et Maires d'Afrique et du monde, la cérémonie officielle d'ouverture du 6^{ème} Sommet de « Africités ».

À cette occasion, le Chef de l'État s'est réjoui du choix du thème: « Construire l'Afrique à partir de ses territoires - quels défis pour les collectivités locales ? » avant de prendre l'engagement, devant les élus des collectivités locales, d'inscrire « la gouvernance locale dans la Charte de l'Union africaine ».

En outre S.E.M. Macky SALL a appelé les Maires du continent à conquérir et

FLASH INFOS

à construire la place de l'Afrique dans le monde. Il a, par ailleurs, indiqué que les orientations qui doivent être prises en faveur du décollage économique du continent nécessitent une prise en compte des spécificités locales

Signature d'une Convention de partenariat entre l'Agence pour l'emploi des jeunes des banlieues du Sénégal, la Mission Locale de St-Omer et l'ONG Chaulmoogra (France)

Le Directeur général de l'Agence pour l'Emploi des Jeunes des Banlieues (AJEB), Monsieur Gorgui NDONG, en compagnie des Autorités diplomatiques

du Sénégal en France, a procédé, le 20 décembre 2012, à la signature d'une convention de partenariat avec la Mission Locale de l'Arrondissement de Saint-Omer (Région Nord-Pas-de-Calais) et l'ONG Chaulmoogra.

Cette convention porte sur la réalisation d'un Institut Expérimental des Métiers et sur l'implantation d'une Ferme agricole au Sénégal.

Par ailleurs, ce partenariat constitue un nouveau pas dans la politique définie par M. le Président de la République du Sénégal dans le cadre de la lutte du sous-emploi des jeunes des banlieues, le renforcement de leurs capacités pour une meilleure insertion socio-professionnelle et l'aide à la création d'entreprises des jeunes Sénégalais.

**Rappel à DIEU de Serigne Mansour SY « Borom Daradji »,
dans la nuit du 8 au 9 décembre 2012 à Paris.**



**Un Registre de Condoléances
ouvert à l'Ambassade du Sénégal en France.**

« La disparition de Serigne Mansour SY « Borom Daradji », Khalife Général des Tidjanes plonge le Sénégal dans une profonde consternation. Serigne Mansour SY était un Homme de DIEU entièrement consacré à l'enseignement du CORAN. Il a été un grand médiateur social et un régulateur très affable. Avec sa disparition, le pays vient de perdre un de ses plus illustres fils. Dans cette circonstance, particulièrement douloureuse, je voudrais présenter les condoléances de la Nation à la famille de Feu El Hadj Malick SY, à toute la communauté Tidjane du Sénégal, à l'ensemble des sénégalais mais aussi à la Ummah toute entière ».

Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal